

2020-1236
2020-12-03

MYCOSTOP® BIOFONGICIDE

Pour la répression de maladies sur les concombres, tomates, poivrons et plantes ornementales en serres.

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF: *Streptomyces* souche K61....1 x 10⁸ cfu/g (minimal)
Poudre mouillable

MISE EN GARDE – IRRITANT POUR LES YEUX SENSIBILISATEUR POTENTIEL

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-INCLUSE AVANT USAGE**

NO. D'HOMOLOGATION: 26265 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Producteur:
DANSTAR FERMENT AG
POSTSTRASSE 30
ZUG, SWITZERLAND CH-6300
P6B 5P3

Agent canadien:
Lallemand Inc./LALLEMAND PLANT CARE
59 Industrial Park Crescent, Unit 1
Sault Ste. Marie, Ontario

Tél. (705) 942-5824

CONTENU NET: 2 x 5g, 10g, 25g, 50g ou 100 g

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut irriter les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux. Peut entraîner une sensibilisation. Éviter le contact avec la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les embruns de pulvérisation. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des lunettes de sécurité ou un masque facial, des gants imperméables à l'eau, des chaussettes et des chaussures, et au minimum un respirateur à masque filtrant avec filtre N, R ou P approuvé par le NIOSH pour manipuler, mélanger, charger ou appliquer le produit, et pendant toute activité de nettoyage et de réparation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

Délai de sécurité : NE PAS entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant 4 heures ou jusqu'à ce que les embruns de pulvérisation aient séché, à moins de porter un équipement de protection individuelle, y compris des gants imperméables à l'eau, un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussettes et des chaussures.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

2020-1236
2020-12-03

En cas de contact avec la peau et les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES : Toxique pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit à l'écart des aliments pour humains ou pour animaux. Entreposer les sachets non ouverts dans un endroit frais (sous +8°C) et sec. Utiliser tout le contenu d'un sachet dans la même journée. Le produit perdra de son efficacité s'il est entreposé dans un sachet ouvert. Les sachets non ouverts entreposés sous +8°C ont une durée de vie de 12 mois à partir de la date d'emballage (voir la date limite d'utilisation).

ÉLIMINATION

1. Vider complètement le contenu du sachet dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI : Avant d'utiliser voir étiquette attachée au sachet pour un mode d'emploi complet.

2020-1236
2020-12-03

MYCOSTOP® BIOFONGICIDE

Pour la répression de maladies sur les concombres, tomates, poivrons et plantes ornementales en serres.

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF: *Streptomyces* souche K61....1 x 10⁸ cfu/g (minimal)
Poudre mouillable

MISE EN GARDE – IRRITANT POUR LES YEUX SENSIBILISATEUR POTENTIEL

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-INCLUSE AVANT USAGE**

NO. D'HOMOLOGATION: 26265 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Producteur:
DANSTAR FERMENT AG

P6B 5P3

Agent canadien:
Lallemand Inc./LALLEMAND PLANT CARE
59 Industrial Park Crescent, Unit 1
Sault Ste. Marie, Ontario

Tél. (705) 942-5824

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut irriter les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux. Peut entraîner une sensibilisation. Éviter le contact avec la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les embruns de pulvérisation. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des lunettes de sécurité ou un masque facial, des gants imperméables à l'eau, des chaussettes et des chaussures, et au minimum un respirateur à masque filtrant avec filtre N, R ou P approuvé par le NIOSH pour manipuler, mélanger, charger ou appliquer le produit, et pendant toute activité de nettoyage et de réparation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

Délai de sécurité : NE PAS entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant 4 heures ou jusqu'à ce que les embruns de pulvérisation aient séché, à moins de porter un équipement de protection individuelle, y compris des gants imperméables à l'eau, un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussettes et des chaussures.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau et les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES : Toxique pour les organismes aquatiques.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

Pour utilisation en serre uniquement.

MYCOSTOP® biofongicide contient des bactéries présentes naturellement dans le sol. L'efficacité de MYCOSTOP® biofongicide est due à plusieurs facteurs. La bactérie prive le champignon pathogène de nourriture et d'espace en colonisant les racines de la plante avant que le champignon ne le puisse. De plus, la bactérie sécrète différents enzymes et métabolites qui empêchent la croissance de l'organisme pathogène. MYCOSTOP® biofongicide favorise la croissance et le rendement des plants même dans les cultures saines.

Le biofongicide MYCOSTOP® est utilisé pour la répression de la fonte des semis, de la pourriture des racines et du collet et de la fusariose vasculaire causées par *Fusarium* dans les plantes ornementales et les légumes de serre tels que les concombres, les tomates et les poivrons; de la fonte des semis et de la pourriture des racines et du collet causées par *Pythium* dans les plantes ornementales et les concombres de serre, ainsi que la pourriture des racines et de la tige et la flétrissure causées par *Phytophthora* dans les plantes ornementales, les tomates et les poivrons de serre.

MYCOSTOP® biofongicide est une poudre mouillable, emballée en petites doses, dans des sachets scellés sous vide. Il est facile de l'appliquer en suspension dans l'eau, par pulvérisation ou par trempage du substrat de croissance ou encore par irrigation goutte-à-goutte. MYCOSTOP® biofongicide est aussi approprié pour le traitement des semences.

MYCOSTOP® biofongicide est compatible avec les programmes de lutte intégrée.

Comme ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les approvisionnements en eau d'irrigation ou potable ou les habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

NE PAS laisser les effluents ou des eaux de ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit d'entrer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs ou d'autres eaux.

Traitement des semences pour la répression de la fonte des semis causée par *Fusarium*

Pour le traitement des semences, les taux d'application suivants sont recommandés: Légumes, plantes ornementales et fines herbes* 5-8 grammes par kg de semences

*Ces taux ne sont pas recommandés pour une utilisation sur les semences de laitue, de gerbera ou de poivron doux.

Ajouter MYCOSTOP® biofongicide aux semences, dans un contenant propre et sec. Fermer le couvercle et mélanger jusqu'à ce que les semences soient enrobées uniformément. Les semences traitées doivent être semées sans aucun délai. Elles peuvent aussi être utilisées au plus tard la semaine suivante si elles sont gardées à des températures sous +8°C.

Traitement du substrat de croissance pour la répression des maladies causées par *Fusarium*, *Pythium* et *Phytophthora*

MYCOSTOP® biofongicide a un effet préventif. Débuter le traitement du substrat de croissance dès la production de plantules, ou immédiatement après la transplantation ou l'empotage. Répéter le traitement à toutes les 3 à 6 semaines, selon l'importance de l'infection par la maladie, afin d'obtenir un effet maximum. Pour la production de plantules, faire la première pulvérisation après l'émergence, au taux d'application le plus faible.

Il a été prouvé que MYCOSTOP® biofongicide est sécuritaire pour les plantes ornementales communes. Cependant, il est impossible de tester tous les cultivars et quelques-uns peuvent démontrer un délai dans la germination et la croissance. Si la réaction de la variété à traiter au MYCOSTOP® biofongicide est inconnue, un essai sur un petit nombre de plantes devrait se faire avant de l'utiliser à grande échelle.

Doses d'emploi du MYCOSTOP® biofongicide pour la répression de :			
<ul style="list-style-type: none"> o <i>Fusarium</i> dans les plantes ornementales et les légumes de serre tels que les concombres, les tomates et les poivrons o <i>Pythium</i> dans les plantes ornementales et les concombres de serre o <i>Phytophthora</i> dans les plantes ornementales, les tomates et les poivrons de serre 			
CULTURE	TAUX D'APPLICATION (PULVÉRISATION, TREMPAGE DU SOL, IRRIGATION GOUTTE-À-GOUTTE)	EXEMPLES DE TAUX D'APPLICATION EN PULVÉRISATION ET TREMPAGE DU SOL	SYNCHRONISATION DES TRAITEMENTS
CONCOMBRE, TOMATE, POIVRON EN SERRES			
<ul style="list-style-type: none"> • DANS LES CONTENEURS DE LA LAINE DE ROCHE, 	5-10 mg/plant	10-20 ml/plant d'une suspension à 0,05 %	Immédiatement après la transplantation, répétés à des intervalles de 3 à 6 semaines
<ul style="list-style-type: none"> • DANS-LES COUCHES DE TRANSPLANTATION 	5-10 g/100 m ²	0,1-0,2 litre/m ² d'une suspension à 0,05 %	
PLANTES ORNEMENTALES EN SERRES			
<ul style="list-style-type: none"> • POT PLANTES EN POT 	2-5 mg/plant	20-50 ml/ plante d'une suspension à 0,01 %	Immédiatement après la transplantation, répétés à des intervalles de 3 à 6 semaines
<ul style="list-style-type: none"> • FLEURS COUPÉES (DANS-LES COUCHES DE PLANTATION) 	5-10 g/100 m ²	0,1-0,2 litre/m ² d'une suspension à 0,05 %	

2020-1236
2020-12-03

PRODUCTION DE PLANTULES	2-10 g/100 m ²	0,2-1,0 litre /m ² d'une suspension à 0,01 %	Après l'émergence des plantules
0,01 % = 1 g/10 litres d'eau, 0,05 % = 1 g/2 d'eau			

Instructions de préparation

Préparer une solution en mélangeant le contenu d'un sachet dans un petit volume d'eau (p.e. 0,5 litre) et laisser reposer pendant environ 30 minutes. Agiter au besoin afin que le produit soit dispersé uniformément, avant de le diluer au volume final. La solution devrait être utilisée dans la même journée. Lors d'une utilisation en irrigation goutte-à-goutte, ajouter MYCOSTOP® biofongicide dans le réservoir; ne pas mélanger la solution avec les solutions concentrées d'engrais.

MYCOSTOP® biofongicide est considéré comme compatible avec la plupart des insectes bénéfiques et des pesticides utilisés sur les substrats de croissance en serre, et peuvent être appliqués séparément après une courte période de temps. Pour obtenir une liste détaillée des compatibilités, contacter votre distributeur ou votre fabricant. Ne pas mélanger MYCOSTOP® biofongicide dans le même réservoir que les pesticides chimiques.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit à l'écart des aliments pour humains ou pour animaux. Entreposer les sachets non ouverts dans un endroit frais (sous +8°C) et sec. Utiliser tout le contenu d'un sachet dans la même journée. Le produit perdra de son efficacité s'il est entreposé dans un sachet ouvert. Les sachets non ouverts, entreposés sous +8°C, ont une durée de vie de 12 mois à partir de la date d'emballage (voir la date limite d'utilisation).

ÉLIMINATION

1. Vider complètement le contenu du sachet dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.